

Informations de base	
2022/2170(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Création d'emplois: transition juste et investissement dans l'impact	
Subject	
4.15 Politique de l'emploi, lutte contre le chômage	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	EMPL Emploi et affaires sociales	MATTHIEU Sara (Greens /EFA)	26/01/2023
		Rapporteur(e) fictif/fictive FALCĂ Gheorghe (EPP) LALUCQ Aurore (S&D) JOVEVA Irena (Renew) SZYDŁO Beata (ECR) REIL Guido (ID) RODRÍGUEZ PALOP Eugenia (The Left)	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	REGI Développement régional	ECKE Matthias (S&D)	05/12/2022
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Emploi, affaires sociales et inclusion	SCHMIT Nicolas	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
24/11/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
25/10/2023	Vote en commission		
07/11/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0342/2023	Résumé

21/11/2023	Débat en plénière		
23/11/2023	Décision du Parlement	T9-0438/2023	Résumé
23/11/2023	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2170(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	EMPL/9/10051

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE746.664	05/05/2023	
Amendements déposés en commission		PE750.095	30/06/2023	
Avis de la commission	REGI	PE746.934	24/07/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0342/2023	07/11/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0438/2023	23/11/2023	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière		SP(2024)25	22/03/2024	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
LALUCQ Aurore	Rapporteur(e) fictif/fictive	EMPL	15/06/2023	Mouvement Impact France
CHAIBI Leila	Rapporteur(e) fictif/fictive	EMPL	03/05/2023	industriAll European Trade Union

Création d'emplois: transition juste et investissement dans l'impact

La commission de l'emploi et des affaires sociales a adopté un rapport d'initiative de Sara MATTHIEU (Verts/ALE, BE) sur la création d'emplois - la transition juste et les investissements d'impact.

Le rapport note que la transition verte, si elle est bien gérée et suffisamment soutenue, développera considérablement les activités économiques liées aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à l'économie circulaire, tout en transformant d'autres activités économiques et leur potentiel de croissance durable. La transition juste consiste à écologiser l'économie d'une manière aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté.

Le rapport se concentre sur les domaines suivants :

Économie verte et possibilités d'emploi sur le marché du travail

Les députés ont souligné qu'une transition vers des économies et des sociétés durables, renouvelables et circulaires génère le potentiel de créer un nombre important de nouveaux emplois et de transformer les emplois existants en emplois verts et durables dans la plupart des secteurs. Le rapport souligne l'importance des investissements nécessaires et des procédures rationalisées, ainsi que de l'implication des petites et moyennes entreprises (PME).

Les États membres sont invités à élaborer des stratégies régionales pour prévenir le chômage structurel et la détérioration de la cohésion sociale. Les régions de l'UE devraient être aidées à retenir et à attirer des personnes grâce à des investissements dans les infrastructures locales et régionales et dans l'éducation, la formation et l'apprentissage des adultes. Dans ce contexte, l'importance d'un déploiement efficace et ciblé des fonds de l'UE, en particulier des programmes de cohésion, du FSE+, du Fonds de transition juste et de la facilité pour la relance et la résilience (RRF), est soulignée.

Des lignes directrices conceptuelles devraient être élaborées en vue d'établir une définition européenne commune de ce qui constitue un emploi vert de qualité.

Un travail décent pour une transition juste

Le rapport souligne que la transition doit bénéficier à la fois aux travailleurs actuels, qui subissent des changements importants dans leurs tâches ainsi qu'aux travailleurs licenciés qui sont en transition vers de nouveaux emplois, en garantissant des conditions de travail décentes pour tous. La transition verte du marché du travail devrait aller de pair avec une convergence sociale ascendante vers de meilleures conditions de travail, des emplois plus stables, des parcours de carrière attrayants et des emplois de qualité, y compris des négociations collectives renforcées, des salaires décents et une bonne santé physique et mentale, notamment grâce à la santé et à la sécurité au travail.

La Commission devrait proposer un cadre européen sur les températures maximales de travail, y compris l'interruption, la réduction ou la réorganisation du temps de travail et des pauses plus longues au-delà de certaines températures, l'obligation de mettre en place des systèmes de ventilation efficaces pour le travail en intérieur, l'équipement de protection obligatoire et la compensation des heures de travail perdues en raison d'événements météorologiques extrêmes, avec le soutien des systèmes nationaux de sécurité sociale.

Cohérence des politiques publiques pour développer pleinement le potentiel d'emploi de la transition verte

Les députés ont souligné que les législations environnementale, sociale et de l'emploi doivent être abordées de manière holistique afin de garantir une transition juste.

La Commission est invitée à :

- veiller à ce que toutes les propositions législatives fassent l'objet d'une évaluation d'impact diligente et complète;
- renforcer l'instrument européen de soutien temporaire pour atténuer les risques de chômage en cas d'urgence (SURE) afin de soutenir les programmes de chômage partiel, les revenus des travailleurs et les travailleurs qui seraient temporairement licenciés dans le contexte de la transition verte;
- publier des recommandations par pays qui contribuent à la création d'emplois, à l'augmentation du taux d'emploi et à la réduction de l'empreinte écologique, y compris la suppression progressive des subventions contre-productives qui concurrencent les investissements verts et sociaux.

La Commission et les États membres sont invités à jeter les bases du développement de régimes de protection sociale verts au niveau national avec le soutien financier de l'UE, afin de renforcer la résilience sociale face aux impacts du changement climatique et de la dégradation de l'environnement en s'attaquant aux effets secondaires des politiques vertes sur l'emploi et les conditions de vie.

Investir dans la création d'emplois durables : le rôle de l'investissement

Le rapport reconnaît l'importance de faciliter l'accès au financement pour les entreprises et organisations publiques et privées qui répondent aux besoins sociaux, environnementaux et éducatifs afin de combler les lacunes en matière de compétences dans l'attente explicite d'un retour social et environnemental mesurable, y compris sur l'emploi et la création d'emplois de qualité. À cet égard, la Commission et les États membres sont invités à promouvoir un environnement favorable et à soutenir le rôle des coopératives et de l'économie sociale dans la transition juste, afin de générer du travail décent, des emplois productifs et de meilleures conditions de vie pour tous.

Création d'emplois: transition juste et investissement dans l'impact

Le Parlement européen a adopté par 349 voix pour, 142 contre et 65 abstentions, une résolution sur la création d'emplois - la transition juste et les investissements d'impact.

La résolution souligne qu'une transition écologique, bien gérée et suffisamment soutenue, se traduira par un large essor des activités économiques liées aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à l'économie circulaire. La transition écologique permettra de créer jusqu'à 2 millions d'emplois dans l'UE à court et à moyen terme, et jusqu'à 10 millions d'emplois supplémentaires au fur et à mesure de la transition. Pour chaque investissement d'un million d'euros dans la rénovation énergétique d'un bâtiment, 18 emplois en moyenne devraient être créés dans l'UE. D'après des études, l'économie circulaire peut contribuer à la création d'environ 700 emplois dans l'Union d'ici 2030.

Économie verte et possibilités d'emploi sur le marché du travail

Les députés ont souligné qu'une transition vers des économies et des sociétés durables, renouvelables et circulaires génère le potentiel de créer un nombre important de nouveaux emplois et de transformer les emplois existants en emplois verts et durables dans la plupart des secteurs. La transition écologique recèle un fort potentiel en matière de **création d'emplois de qualité** aux niveaux européen, national, régional et local, difficiles à délocaliser, et qui contribueront à renforcer la souveraineté et la compétitivité européennes.

La résolution souligne l'importance des investissements nécessaires et des procédures rationalisées, ainsi que de l'implication des petites et moyennes entreprises (PME). Les fonds de la politique de cohésion de l'Union sont essentiels pour soutenir la transition vers la neutralité climatique tout en garantissant des possibilités d'emploi de qualité dans les régions.

Les États membres sont invités à élaborer des **stratégies régionales** pour prévenir le chômage structurel et la détérioration de la cohésion sociale. Les régions de l'UE devraient être aidées à retenir et à attirer des personnes grâce à des investissements dans les infrastructures locales et régionales et dans l'éducation, la formation et l'apprentissage des adultes. Dans ce contexte, l'importance d'un déploiement efficace et ciblé des fonds de l'UE, en particulier des programmes de cohésion, du FSE+, du Fonds de transition juste et de la facilité pour la relance et la résilience (FRR), est soulignée.

Des lignes directrices conceptuelles devraient être élaborées en vue d'établir une définition européenne commune de ce qui constitue un emploi vert de qualité.

Un travail décent pour une transition juste

La résolution souligne que la transition doit bénéficier à la fois aux travailleurs actuels, qui subissent des changements importants dans leurs tâches ainsi qu'aux travailleurs licenciés qui sont en transition vers de nouveaux emplois, en garantissant des conditions de travail décentes pour tous. La transition verte du marché du travail devrait aller de pair avec une convergence sociale ascendante vers de meilleures conditions de travail, des emplois plus stables, des parcours de carrière attrayants et des emplois de qualité, y compris des négociations collectives renforcées, des salaires décents et une bonne santé physique et mentale, notamment grâce à la santé et à la sécurité au travail.

La résolution souligne la nécessité de **moderniser les règles de l'Union en matière de sécurité et de santé au travail** dans le contexte des transitions écologique et numérique et de lutter contre les inégalités en matière de vulnérabilité et d'exposition aux risques découlant du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, tels que l'augmentation de la température ambiante, la pollution de l'air et les phénomènes météorologiques extrêmes.

La Commission est invitée à envisager de réviser la directive sur les marchés publics afin de **renforcer la clause sociale**. Les députés ont également insisté sur la nécessité d'investir dans les **ressources humaines** et d'offrir des enseignements et des formations de qualité, inclusifs et subventionnés dans les domaines liés aux besoins de compétences identifiés des marchés du travail et des secteurs d'avenir.

Cohérence des politiques publiques pour développer pleinement le potentiel d'emploi de la transition verte

Les députés ont souligné que les législations environnementale, sociale et de l'emploi doivent être abordées de manière globale afin de garantir une transition juste.

La Commission est invitée à :

- veiller à ce que toutes les propositions législatives fassent l'objet d'une évaluation d'impact diligente et complète;
- renforcer l'instrument européen de soutien temporaire pour atténuer les risques de chômage en cas d'urgence (SURE) afin de soutenir les programmes de chômage partiel, les revenus des travailleurs et les travailleurs qui seraient temporairement licenciés dans le contexte de la transition verte;
- publier des recommandations par pays qui contribuent à la création d'emplois, à l'augmentation du taux d'emploi et à la réduction de l'empreinte écologique, y compris la suppression progressive des subventions contre-productives qui concurrencent les investissements verts et sociaux.

La résolution demande l'adoption de **plans pour une transition juste**, en négociation avec les partenaires sociaux au niveau des secteurs et des entreprises, en particulier par ceux concernés par la transition écologique, en tenant dûment compte de la situation des PME et des microentreprises.

Investir dans la création d'emplois durables : le rôle de l'investissement

Le Parlement reconnaît l'importance de faciliter l'accès au financement pour les entreprises et organisations publiques et privées qui répondent aux besoins sociaux, environnementaux et éducatifs afin de combler les lacunes en matière de compétences dans l'attente explicite d'un retour social et

environnemental mesurable, y compris sur l'emploi et la création d'emplois de qualité. À cet égard, la Commission et les États membres sont invités à promouvoir un environnement favorable et à soutenir le rôle des coopératives et de l'économie sociale dans la transition juste, afin de générer du travail décent, des emplois productifs et de meilleures conditions de vie pour tous.